



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2023 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 30 Mars 2023 à 20h30 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
02.03.23	CREATION DU BUDGET ANNEXE « ZA CREUX DU LOUP »	Approuvé à l'unanimité
03.03.23	BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Approuvé à l'unanimité
04.03.23	BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	Approuvé à l'unanimité
05.03.23	BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2022	Approuvé à l'unanimité
06.03.23	BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023	Approuvé à l'unanimité
07.03.23	BUDGET LOTISSEMENT : « LOTISSEMENT DU TILLEUL » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023	Approuvé à l'unanimité
08.03.23	BUDGET ZA : « ZA CREUX DU LOUP » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023	Approuvé à l'unanimité
09.03.23	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le : 5.04.23
Affichée le : 5.04.23.